



la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

RAPPORT ANNUEL 2021-2022



**Célébrons l'engagement
de notre communauté d'affaires**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| MOT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION | 3 |
| MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 5 |
| LA CHAMBRE EN BREF | 7 |
| FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE | 10 |
| ÉVÉNEMENTS | 12 |
| PUBLICATIONS | 16 |
| PRISES DE POSITION | 18 |
| 200^E ANNIVERSAIRE | 20 |
| J'AIME TRAVAILLER AU CENTRE-VILLE | 24 |
| SERVICES ACCLR | 30 |
| ACCLR – INTERNATIONAL | 31 |
| ACCLR – CROISSANCE | 34 |
| ACCLR – TALENTS | 36 |
| MONTRÉAL RELÈVE | 37 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022 | 38 |
| ÉTATS FINANCIERS | 39 |

MICHEL LEBLANC

PRÉSIDENT ET CHEF
DE LA DIRECTION



La Chambre a connu une année très active en matière de prises de position. Elle a notamment été marquée par trois campagnes électorales. La Chambre a porté la voix du milieu des affaires et s'est assurée de faire valoir les préoccupations et les priorités de nos entreprises auprès des décideurs.

Elle a représenté les intérêts du milieu des affaires dans des dossiers stratégiques tels que la main-d'oeuvre et l'immigration, l'inflation et les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement qui touchent nos entreprises, l'assouplissement des mesures à la frontière et la transition vers une économie plus verte.

Conscients des grands enjeux contemporains, nous avons aussi diversifié nos expertises avec le lancement de nouvelles initiatives porteuses. Je pense notamment à notre tout premier Forum stratégique sur l'intégration des critères ESG en entreprise.

Nous avons également mis notre expertise au service de nos membres, afin de permettre aux entreprises de s'adapter au contexte marqué par des pressions sur les coûts et les modèles d'affaires, ainsi qu'à la réorganisation du travail en mode hybride. Nous avons aussi réactivé nos activités à l'international et organisé des missions commerciales stratégiques lors desquelles nos experts Acclr ont accompagné des dizaines d'entreprises québécoises dans les plus grands salons internationaux.

200 ans au service de la communauté d'affaires de la métropole

Cette année représente un jalon majeur pour la Chambre, qui célèbre son 200^e anniversaire. Peu d'organisations en Amérique du Nord ont le privilège de célébrer 200 années d'existence. Depuis sa fondation en 1822, la Chambre a agi pour faire de Montréal une métropole vibrante et attractive, de calibre international. La Chambre est à l'origine de la création d'institutions phares de notre ville, comme le Port de Montréal, HEC Montréal et Aéroports de Montréal. Elles sont maintenant des pôles d'attractivité incontournables de la métropole.

Pour marquer le 200^e de notre organisation, nous avons lancé les festivités au printemps dernier à l'hôtel de ville en

**LES DERNIÈRES ANNÉES
ONT ÉTÉ MARQUÉES PAR
DES PERTURBATIONS
IMPORTANTES QUI ONT
AFFECTÉ NOTRE SOCIÉTÉ ET
NOTRE ÉCONOMIE. FORCE
EST DE CONSTATER QUE
LA RELANCE EST RÉUSSIE,
QUE L'ÉCONOMIE DE LA
MÉTROPOLE EST ROBUSTE
ET QUE NOS
SECTEURS
DE FORCE
SONT EN
EXCELLENTE
POSITION.**

compagnie de la mairesse de Montréal et d'invités de marque. Nous avons également déployé une grande campagne visant à faire rayonner l'engagement de la communauté d'affaires montréalaise à travers ces deux siècles d'histoire.

Le 3 novembre prochain est une date importante pour nous, car c'est alors qu'aura lieu notre grand gala anniversaire. Pour l'occasion, la Chambre réunira les leaders de notre communauté et mettra en lumière les réussites marquantes des 200 dernières années. Cette riche histoire sera aussi mise en valeur dans le cadre d'une exposition de nos archives en collaboration avec HEC.

Plus qu'un simple anniversaire, nous voulons profiter de ce jalon pour célébrer la communauté d'affaires de la métropole dans son ensemble.

Poursuivre la relance du centre-ville de Montréal

La Chambre a également poursuivi ses actions pour la relance du centre-ville de Montréal. L'initiative « J'aime travailler au centre-ville » a obtenu des sommes additionnelles de la part du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) du Québec, portant le financement octroyé à la Chambre à 14,5 millions de dollars pour ce mandat important.

La dernière année a demandé des ajustements en temps réel en matière d'organisation du travail, tant pour les entreprises que pour les travailleurs du centre-ville. Le travail en mode hybride s'installe désormais dans une grande proportion des entreprises que nous sondons. La Chambre a donc poursuivi ses actions pour prendre le pouls du milieu des affaires ainsi que pour analyser et produire des outils visant à appuyer les décisions des entreprises établies du centre-ville et les gouvernements. Nos études et nos outils visent à aider les décideurs à créer de la valeur pour les employés les jours de présence au bureau. Ils s'appuient sur des sondages réguliers nous offrant des données toujours actualisées.

En parallèle, notre initiative a contribué à redynamiser le centre-ville en créant des lieux d'intérêt dans des espaces privés et semi-privés. Les projets créatifs soutenus par la Chambre dans le cadre de « J'aime travailler au centre-ville » ont eu les effets escomptés. Ils créent un engouement et un sentiment d'appartenance accru chez les travailleurs du centre-ville. L'Anneau à la Place Ville Marie est par exemple un

legs extrêmement porteur pour le secteur.

Nous continuerons d'analyser les nouvelles tendances dans l'organisation du travail et les rythmes de retour au bureau, ainsi que d'offrir des solutions innovantes et efficaces pour l'ensemble des acteurs du centre-ville de Montréal, afin de rehausser l'achalandage des travailleurs.

Cette année a demandé une grande agilité à notre organisation et à nos équipes pour renouveler nos pratiques et nos services. Le bilan que nous présentons met en valeur nos réussites. Nous devons celles-ci à nos membres, à notre conseil d'administration, à nos partenaires et à l'ensemble des employés de la Chambre. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur dévouement dans la réalisation de notre mission d'être la voix du milieu des affaires, d'accompagner les entreprises dans leur croissance et de mener des actions d'impact pour l'environnement d'affaires. L'année à venir s'annonce riche en projets et initiatives, et nous continuerons d'œuvrer sans relâche pour l'essor de la métropole.



MICHEL LEBLANC

Président et chef de la direction

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

PIERRE LAPORTE

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



A

u fil des deux dernières années, la Chambre a démontré beaucoup d'agilité pour consolider sa mission auprès de ses membres et du milieu des affaires dans un contexte pandémique très difficile. Bien que les effets de la crise sanitaire aient continué de se faire sentir en 2021-2022, la métropole a connu un retour à une certaine normalité. Une reprise sécuritaire, insufflée par la mobilisation de tous les acteurs de l'écosystème d'affaires métropolitain, qui a permis de redonner un élan à la métropole, et ce, au bénéfice de l'ensemble de la population montréalaise et québécoise.

Si les données macroéconomiques incitent à l'optimisme, nous continuons de faire face à des défis de plus en plus pressants - la pénurie de main-d'œuvre, la hausse marquée de l'inflation, les changements climatiques ou encore un contexte géopolitique toujours plus incertain. La communauté d'affaires montréalaise partage ces défis et mobilise plus que jamais son énergie et ses talents pour les affronter et les résoudre.

En ce sens, tout au long de l'année, la Chambre a su rester à l'écoute des besoins des entreprises et demeurer pertinente devant un contexte en évolution constante, aussi bien dans son rôle de porte-voix du milieu des affaires que dans son offre de services. Le dévouement de mes collègues du conseil d'administration et de l'équipe de la Chambre a été, comme toujours, inspirant et impressionnant.

C'est dans ce contexte que je vous présente fièrement ce bilan de la dernière année. Grâce au succès de la campagne de vaccination et à l'assouplissement des mesures sanitaires, la Chambre a repris dès l'automne 2021 ses événements en présentiel. L'équipe de la Chambre s'est adaptée aux nouvelles préoccupations de ses membres pour proposer une offre de contenu riche, diversifiée et toujours pertinente. Des intervenants de haut niveau du milieu des affaires et des différents ordres de gouvernement se sont ainsi succédé à notre tribune, parmi lesquels la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, Chrystia Freeland, le ministre des Finances du Québec, Eric Girard, et la mairesse de Montréal, Valérie Plante. Ces événements furent autant d'occasions pour nos membres de retrouver le plaisir d'être ensemble et d'échanger à nouveau dans un cadre convivial.

LA CHAMBRE
EST AU
SERVICE DE
L'AMBITION
DES ENTREPRISES
MONTRÉALAISES
DEPUIS 200 ANS.
SON ANNIVERSAIRE
EST UNE OCCASION
RENOUVELÉE DE METTRE
EN LUMIÈRE TANT LEURS
RÉUSSITES, POUR LES
FAIRE RAYONNER,
QUE LEURS DÉFIS,
POUR LES ENCOURAGER
À SE RELEVER.

De nombreux webinaires et autres contenus virtuels se sont ajoutés à cette programmation de grande qualité. Pensons notamment au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, ou encore au Dr Karl Weiss, chef de la Division des maladies infectieuses de l'Hôpital général juif de Montréal.

En parallèle, le 11 avril 2022 a marqué un jalon important pour la Chambre : celui de son bicentenaire. Fondée en 1822 par un groupe de commerçants, la Chambre n'a depuis cessé de contribuer à la prospérité du Grand Montréal et de ses entreprises. Très peu d'organisations montréalaises ont l'occasion de souligner une telle longévité; cela confirme le rôle important de la Chambre comme acteur économique pour Montréal.

Les mois suivants ont été l'occasion de souligner 200 ans d'engagement de la communauté d'affaires et de son impact positif sur la vitalité économique de la métropole grâce au déploiement d'une campagne de communication majeure, et de différentes initiatives. D'autres célébrations visant à mettre en valeur l'histoire de la Chambre et du milieu des affaires seront organisées en 2022-2023.

La Chambre est au service de l'ambition des entreprises montréalaises depuis 200 ans. Son anniversaire est une occasion renouvelée de mettre en lumière tant leurs réussites, pour les faire rayonner, que leurs défis, pour les encourager à se relever. Nous resterons un partenaire engagé au sein d'une communauté soudée.

Depuis ses débuts, la Chambre veille à faire entendre sa voix et celle du milieu des affaires au moyen de prises de position pertinentes, en phase avec ses besoins et ses intérêts. Toutes ces réalisations ne seraient toutefois pas possibles sans l'appui et la confiance de nos membres, de nos partenaires d'affaires et, tout particulièrement, de nos commanditaires piliers : Air Canada, Bell, CGI, Hydro-Québec, Rio Tinto et SNC-Lavalin. Je tiens à les remercier de permettre à la Chambre d'accroître année après année sa portée ainsi que sa contribution à la prospérité de la métropole et de ses entreprises.

Enfin, je tiens à remercier le président et chef de la direction, Michel Leblanc, qui continue à déployer les efforts nécessaires pour faire de la Chambre une organisation engagée et crédible. Je souhaite aussi remercier toute l'équipe de la Chambre ainsi que les membres du comité exécutif et du conseil d'administration pour leur engagement sans faille et soutenu lors de mon mandat. Je vous souhaite de poursuivre la mobilisation pour faire de la prochaine année un succès collectif renouvelé.



PIERRE LAPORTE

Président du conseil d'administration
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

LA CHAMBRE EN BREF

NOTRE MISSION

Porter la voix du milieu des affaires montréalais, offrir des services spécialisés aux entreprises et à leurs représentants et mener des initiatives d'impact pour renforcer l'environnement d'affaires.

Toujours au fait de l'actualité, la Chambre intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la Chambre vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

NOS PRISES DE POSITION SUR LA BASE DE SIX DOSSIERS D'INTERVENTION STRATÉGIQUES

INFRASTRUCTURES MODERNES ET EFFICIENTES

Des infrastructures modernes (routières, urbaines, numériques) stimulent notre économie. Appuyons les projets de développement urbain durables et intelligents dans la métropole.

AGILITÉ ÉCONOMIQUE, FISCALE ET RÉGLEMENTAIRE

Bénéficier d'un environnement fiscal prévisible, simple et concurrentiel est crucial pour la prospérité de la métropole. Insistons pour que notre régime fiscal en soit le reflet.

DISPONIBILITÉ D'UNE MAIN-D'OEUVRE QUALIFIÉE

Nos entreprises doivent avoir accès à la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Posons des gestes en matière d'immigration, de formation et d'éducation.

INTERNATIONALISATION DE NOS ENTREPRISES

L'internationalisation génère d'importantes retombées économiques. Accompagnons nos entreprises dans leur stratégie de pénétration de marchés internationaux.

INNOVATION ET TECHNOLOGIES DE RUPTURE

L'innovation est la pierre angulaire de notre vitalité économique. Misons sur celle-ci pour rehausser notre compétitivité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le virage vers une économie verte est en marche. Assurons-nous de convertir cette transition en occasions d'affaires et d'innovation.



NOTRE COMMUNAUTÉ



8 000
membres

78 %
de décideurs
d'entreprise



120
employés

23 753
abonnés Facebook



23 572
abonnés Twitter

30 829
abonnés LinkedIn



La Chambre est essentielle pour toute entreprise à la recherche de soutien.

Les services, la formation, les ressources et les outils qu'elle propose sont adaptés à la réalité de notre environnement d'affaires, et sa proactivité à soutenir les PME comme le Groupe Magellan est indispensable.

Nous sommes privilégiés d'avoir accès à une équipe de professionnels

disponibles et engagés dans le succès de notre métropole et de ses multiples membres.

Robert Favreau

Président et chef de la direction, Groupe Magellan
Membre de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

La Chambre accorde une grande importance à la collaboration entre collègues et équipes,
ce qui nous permet de nous motiver autant collectivement qu'individuellement. De plus, dans le cadre de notre poste, nous avons la chance d'aider directement les entreprises à se propulser à l'international, notamment dans le cadre de nos nombreuses missions.

C'est très motivant pour nous d'être aux premières loges de leur ambition et de leur succès.

Alexia Barbier, Étienne Champigny et Camille Crouzier
Chargés de projets, Développement des marchés internationaux



LES EMPLOYÉS FONT LA RICHESSE DE L'ORGANISATION DEPUIS MAINTENANT 200 ANS.

Leur dévouement, année après année, a contribué à faire de la Chambre ce qu'elle est aujourd'hui : une force mobilisatrice de la communauté d'affaires, qui s'investit dans la prospérité économique de la métropole et de ses entreprises. Grâce à des efforts considérables, la Chambre fait cheminer chaque année plusieurs dossiers déterminants pour l'économie et la métropole et elle propose un accompagnement sur mesure à de nombreuses entreprises afin de concrétiser et de propulser leurs projets d'affaires. Ce rapport est une occasion renouvelée de célébrer le travail, la passion et l'engagement des employés de la Chambre. Les réalisations qui suivent sont le fruit de ce dévouement.

Je vais passer le cap des 20 ans à la Chambre, parce que j'ai du plaisir à y travailler, à voir mon équipe et à créer de belles relations, dont certaines qui se sont transformées en amitiés.

J'ai aussi la chance de progresser professionnellement et de faire de précieuses rencontres, notamment lors de nos événements à grand déploiement.

Stéphanie Leblanc
Chef, Membership PME



ÉVÉNEMENTS
PUBLICATIONS PRISES
DE POSITION COMMERCE
INTERNATIONAL
CAUSERIES **FAITS**
SAILLANTS DE
L'ANNÉE ÉTUDES
MÉMOIRES FORUMS
STRATÉGIQUES
INTERVENTIONS
RAPPORTS TEXTES
D'OPINION ÉLECTIONS
MUNICIPALES ET
FÉDÉRALES

2021-2022

EN CHIFFRES

ÉVÉNEMENTS

189

activités et événements

21500

participants

9

tribunes politiques

17

tribunes d'affaires

10

Forums et RDV stratégiques

10

webinaires d'experts

109

activités et webinaires Acclr

PRISES DE POSITION

220

entrevues accordées aux médias

99

communiqués de presse

9

mémoires

3

études

4

textes d'opinion

COMMERCE INTERNATIONAL

5

missions internationales

3

missions commerciales virtuelles avec les douanes américaines

73

ateliers de formation et webinaires sur le commerce international

INFORMATION D'AFFAIRES

Centre de ressources Info entrepreneurs

2,7 millions

de visites sur le site infoentrepreneurs.org et sa version mobile

Plus de 16 000

interventions personnalisées

Alors que les mesures sanitaires se sont allégées dans la dernière année et ont ouvert la voie à un retour à une certaine normalité, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la Chambre a repris ses événements en présentiel pour sa saison 2021-2022, après plus d'un an de programmation hybride et virtuelle.

Nous avons eu le plaisir de renouer avec les membres de la communauté d'affaires et d'échanger à nouveau dans un cadre convivial, enrichissant et sécuritaire.

Fidèle à ses habitudes, la Chambre a présenté en 2021-2022 des événements de très grande qualité, en phase avec l'actualité et les besoins de ses membres. Des conférenciers de haut niveau, dont des représentants du milieu des affaires et des différents ordres de gouvernement, se sont succédé à notre tribune afin d'alimenter les réflexions et les décisions favorisant la vitalité économique de la métropole et la prospérité de ses entreprises.



RETOUR
DES ÉVÉNEMENTS
EN PRÉSENTIEL

ÉVÉNEMENTS

MOMENTS FORTS



1



2

LES PRIORITÉS FÉDÉRALES ET MUNICIPALES DU MILIEU DES AFFAIRES AU CŒUR DE DEUX DÉBATS ÉCONOMIQUES

1 Les candidats économiques des principaux partis politiques fédéraux

14 septembre 2021

Dans le cadre des élections fédérales 2021, la Chambre a accueilli les candidats économiques des principaux partis politiques fédéraux pour un débat animé par l'éditorialiste en chef de *La Presse*, Stéphanie Grammond : Mélanie Joly, candidate dans Ahuntsic-Cartierville pour le Parti libéral du Canada; Vincent Duhamel, candidat dans Brome-Missisquoi pour le Parti conservateur du Canada; Jean-Denis Garon, candidat dans Mirabel pour le Bloc Québécois; et Ève Pécelet, candidate dans Outremont pour le Nouveau Parti démocratique.

2 Débat économique organisé dans le cadre des élections municipales 2021

18 octobre 2021

La Chambre a fait salle comble pour son débat économique organisé dans le cadre des élections municipales 2021. Valérie Plante, mairesse de Montréal et cheffe de Projet Montréal, et Denis Coderre, chef d'Ensemble Montréal, ont échangé sur les enjeux qui touchent directement l'avenir et la prospérité de la métropole et de ses entreprises. Ce débat était animé par Esther Bégin, cheffe d'antenne et animatrice à La Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC).



DES FORUMS STRATÉGIQUES EN PHASE AVEC L'ACTUALITÉ

1 Intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en entreprise

13 juin 2022 | 550 participants

La première édition de ce forum a été l'occasion pour les participants de s'informer et de s'inspirer de cas concrets d'entreprises ayant récemment adopté une telle démarche.

« On doit redéfinir nos codes sociaux pour pouvoir redéfinir ceux de l'organisation. »

– Olivier Laquinte, président, Talsom

2 L'international au cœur de la croissance de nos entreprises

6 juin 2022 | 350 participants

La nouvelle dynamique des marchés internationaux et les outils concrets pour prendre de l'expansion à l'étranger ou attirer des capitaux et des talents ont été au cœur des discussions de la quatrième édition de cet événement codéveloppé par la Chambre, Investissement Québec International et Montréal international.

« Pour accroître la résilience des entreprises, il faut régionaliser les chaînes de valeur au niveau des intrants et diversifier les exportations québécoises et canadiennes, extrêmement dépendantes du marché américain. »

– Julien Martin, titulaire de la Chaire de recherche sur l'impact local des multinationales, ESG UQAM

3 Intelligence artificielle : déployer tout son potentiel ici et se distinguer à l'international

8 avril 2022 | 800 participants

La deuxième édition des Rencontres IA, un événement codéveloppé par la Chambre, Scale IA et le Forum IA Québec, a réuni une quarantaine de panélistes venus discuter des applications concrètes de l'intelligence artificielle en entreprise.

« L'IA est à la portée de toutes les PME. Ces dernières doivent s'approprier la technologie et la faire vivre au sein de l'entreprise. »

– Fanny Leroux, experte en science des données et analytique d'affaires, responsable du programme NUMERIA, CRIM

4 L'industrie pharmaceutique : au cœur des sciences de la vie

13 décembre 2021 | 350 participants

Montréal a tout le potentiel de consolider son rôle de plaque tournante internationale des sciences de la vie et des technologies de la santé. Ce forum a permis aux intervenants présents de s'entendre sur l'importance de la mobilisation et de la collaboration pour propulser ce secteur.

« Le secteur des sciences de la vie s'est développé et implanté ici à Montréal grâce aux chercheurs. On a une excellence scientifique et c'est résolument un facteur d'attraction. Continuons à miser là-dessus. »

– Frank Béraud, président-directeur général, Montréal InVivo



DES CAUSERIES ACCUEILLANT DES PERSONNALITÉS INFLUENTES

Les causeries de la Chambre créent un cadre d'échange et de collaboration privilégié entre des intervenants de différents secteurs d'activité.

Au cours de la saison 2021-2022, nous avons eu la chance d'accueillir à notre tribune des représentants de tous les ordres de gouvernement venus discuter d'enjeux d'actualité qui touchent le milieu des affaires. Se sont également succédé des conférenciers de différents milieux, dont ceux de la mode, des médias, de l'énergie et de la santé, pour apporter leur lecture des défis propres à leur secteur.

Pierre Fitzgibbon



LA CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL « ENSEMBLE POUR NOTRE QUARTIER CHINOIS »

Le Quartier chinois est un lieu unique et emblématique du centre-ville de Montréal. Il est reconnu pour son offre touristique et gastronomique ainsi que pour ses nombreux commerces et détaillants qui contribuent à son caractère vibrant et dynamique. La zone a toutefois été désertée par sa clientèle durant la pandémie. Au printemps 2021, la Chambre et ses partenaires tenaient un RDV stratégique sur l'avenir et la prospérité du Quartier chinois de Montréal pour prendre acte des défis et des enjeux de cette zone et s'engager en faveur de sa relance.

C'est dans ce contexte que la Chambre lançait en novembre 2021 la campagne d'achat local « Ensemble pour notre Quartier chinois » afin d'inciter la population montréalaise à visiter le quartier pour y découvrir ou redécouvrir les nombreux attraits qui contribuent à son caractère distinctif.

Pour chaque bon d'achat de 30 \$ acheté sur la plateforme de sociofinancement La Ruche, la Chambre ajoutait un montant de 20 \$, pour un total de 50 \$ à dépenser dans un ou plusieurs des quelque 50 commerces et détaillants participants. Cette campagne a atteint 133 % de son objectif en quelques jours seulement.

La campagne est financée par la Fédération des chambres de commerce du Québec dans le cadre de l'initiative *Mes achats à quelques pas*.

250 000 \$
d'investissement direct
dans le Quartier chinois

1 488
contributeurs

PUBLICATIONS

ÉTUDES

DÉCEMBRE
2021

**Comparer Montréal :
Les défis du marché du travail
pour les TI**

Le rapport *Comparer Montréal*, réalisé à l'initiative de l'Institut du Québec avec ses partenaires Montréal International et la Chambre, compare pour une cinquième édition l'économie montréalaise avec celles d'autres régions métropolitaines nord-américaines.

FÉVRIER
2022

**Relancer le centre-ville de
Montréal dans un environnement
en profonde mutation – Stratégies
pour tirer profit des nouveaux
modes d'organisation du travail
et de consommation du centre-ville**

Cette étude d'impact documente les effets de la hausse du télétravail et du commerce en ligne sur le secteur privé et sur la trame commerciale du centre-ville en établissant notamment différents scénarios de retour progressif des travailleurs, étudiants, résidents et visiteurs dans cette zone.

AVRIL
2022

**Espaces à bureaux au
centre-ville de Montréal :
comment stimuler les synergies
et attirer de nouvelles entreprises**

L'étude, réalisée dans le cadre de « J'aime travailler au centre-ville », se concentre sur un enjeu majeur et décisif de la relance du centre-ville, soit la gestion des espaces à bureaux excédentaires du centre-ville de Montréal.

MÉMOIRES 2021

AOÛT
2021

Fédéral

**Élections fédérales 2021 :
cinq priorités de la communauté
des affaires du Montréal
métropolitain**

La Chambre présente dans un mémoire les cinq priorités du milieu des affaires de la métropole dans la foulée des élections fédérales 2021.

OCTOBRE
2021

Municipal

**Élections municipales 2021 :
priorités du milieu des affaires
pour une métropole attractive,
verte et prospère**

La Chambre présente les priorités du milieu des affaires de la métropole dans le cadre des élections municipales 2021.

OCTOBRE
2021

**Réforme de la
Charte de la langue française,
un tournant majeur à réussir**

La Chambre a participé aux consultations menées par la Commission de la culture et de l'éducation afin d'approfondir l'étude de ce projet de loi. Le mémoire est déposé en appui à l'allocution présentée devant la Commission.

NOVEMBRE
2021

**Revitalisation du site de l'ancien
hôpital Royal Victoria :
un patrimoine à valoriser au profit
du rayonnement de la métropole**

Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation sur l'avenir du site de l'ancien hôpital Royal Victoria.

JUIN
2022

RAPPORT

**Le milieu des affaires se mobilise
pour mettre fin à l'itinérance
de rue**

La Chambre et le milieu des affaires du Grand Montréal s'unissent sous une coalition pour mettre fin à l'itinérance de rue.

MÉMOIRES 2022

**FÉVRIER
2022**

Redonner une impulsion durable à notre économie

La Chambre présente ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires provinciales en vue du dépôt du budget 2022-2023.

**FÉVRIER
2022**

Pour une reprise durable : discipline fiscale et investissements ciblés

La Chambre présente ses recommandations dans le cadre des consultations fédérales en vue du dépôt du budget 2022-2023.

**MARS
2022**

Réforme des marchés publics : une occasion à saisir pour favoriser la collaboration, l'innovation et le développement durable

Recommandations de la Chambre dans le cadre des consultations particulières de la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec.

**JUIN
2022**

Quartier chinois : une approche révisée pour préserver la signature architecturale d'un lieu emblématique de Montréal

La Chambre soumet un avis dans le cadre de la consultation portant sur les modifications au Plan d'urbanisme dans le secteur du Quartier chinois de l'arrondissement de Ville-Marie.

**JUIN
2022**

Adopter une approche rigoureuse sur la gestion des finances et miser sur l'agilité réglementaire pour soutenir la prospérité de la métropole

La Chambre dépose ses recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires de la Ville de Montréal pour l'année 2023.

TEXTES D'OPINION

**JUILLET
2021**

Les grandes villes canadiennes ont besoin d'une voie à suivre pour la reprise des voyages d'affaires

Lettre publiée dans *The Globe and Mail*, cosignée par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Bridgitte Anderson, présidente et cheffe de la direction de la Chambre de commerce du Grand Vancouver, et Jan De Silva, présidente et cheffe de la direction de la Chambre de commerce de la région de Toronto.

**NOVEMBRE
2021**

Communauté d'affaires : un fort consensus pour la protection du français

Lettre signée par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et publiée dans *La Presse* le 18 novembre 2021.

**DÉCEMBRE
2021**

Bâtir des ponts pour relancer le Quartier chinois de Montréal

Lettre cosignée par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Winston Chan, ex-président du CA du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, et autres signataires.

**JUIN
2022**

La fin de l'itinérance de rue est possible par l'ajout de mesures spécifiques

Lettre ouverte cosignée par Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre, et un collectif du milieu des affaires.

PRISES DE POSITION

14 JUILLET 2021

Le milieu des affaires de Montréal se joint aux appels lancés à travers le Canada et exhorte le gouvernement fédéral à ouvrir les frontières canadiennes aux voyageurs internationaux entièrement vaccinés

Le milieu des affaires demande la levée des restrictions sur les voyages internationaux avant le déclenchement des élections fédérales.

21 JUILLET 2021

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain dévoile une déclaration d'engagements pour inciter les employeurs du centre-ville à se mobiliser pour le retour de leurs employés dans les bureaux

La Chambre dévoile aujourd'hui une déclaration d'engagements qui vise à mobiliser les employeurs et les travailleurs du centre-ville pour le retour en présentiel.

28 OCTOBRE 2021

Plan d'immigration 2022 : la Chambre salue la volonté du gouvernement d'effectuer en un an seulement le rattrapage du retard en matière d'immigration causé par la pandémie

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain salue l'annonce du Plan d'immigration du Québec pour la prochaine année.

1^{er} FÉVRIER 2022

Coup de sonde de la CCMM : les travailleurs enthousiastes vis-à-vis de la possibilité de revenir au bureau au centre-ville en mode hybride

La Chambre dévoile les faits saillants de son plus récent coup de sonde portant sur les effets des mesures sanitaires sur le milieu des affaires.

3 FÉVRIER 2022

La Chambre salue l'annonce de deux premières zones d'innovation au Québec

Nous estimons que cette approche est susceptible d'accélérer le développement de secteurs de pointe d'avenir et de contribuer fortement à notre croissance économique.

11 FÉVRIER 2022

Blocages aux frontières : Le gouvernement fédéral doit y mettre fin et éviter que d'autres se forment

La CCMM, le CPQ, la FCCQ, la FCEI et MEQ sont préoccupés par les différents blocages d'infrastructures essentielles à travers le pays qui nuisent aux entreprises et à l'économie.

7 MARS 2022

La Chambre salue l'engagement des entreprises québécoises et montréalaises pour soutenir l'Ukraine et sanctionner la Russie

Le milieu des affaires est solidaire du peuple ukrainien.

9 MARS 2022

La Chambre accueille favorablement la nouvelle proposition architecturale pour le REM de l'Est et le rapport du comité d'experts

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain salue la proposition architecturale pour le REM de l'Est dévoilée aujourd'hui par CDPQ Infra.

18 MARS 2022

La Chambre salue l'amorce du prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal

Le prolongement de la ligne bleue est une excellente nouvelle. Ce projet, combiné à celui du REM de l'Est, répond à un besoin très réel.

29 AVRIL 2022

Établissement de l'usine de fabrication de vaccins Moderna à Montréal : la Chambre salue une victoire majeure pour le Québec et le Grand Montréal

Le choix de Montréal pour y établir le site de production de Moderna est une excellente nouvelle, d'une portée stratégique extraordinaire.

2 MAI 2022

La Chambre et 40 entreprises montréalaises mobilisées en soutien à l'Ukraine

La Chambre a tenu ce matin une réunion de mobilisation du milieu des affaires montréalais en soutien à l'Ukraine face à l'invasion russe.

2 MAI 2022

La Chambre prend acte des changements de gouvernance et de tracé du REM de l'Est et demande un nouvel échéancier clair

La Chambre réclame depuis des années un lien rapide et efficace de transport collectif permettant de relier l'est de la métropole au centre-ville.

6 MAI 2022

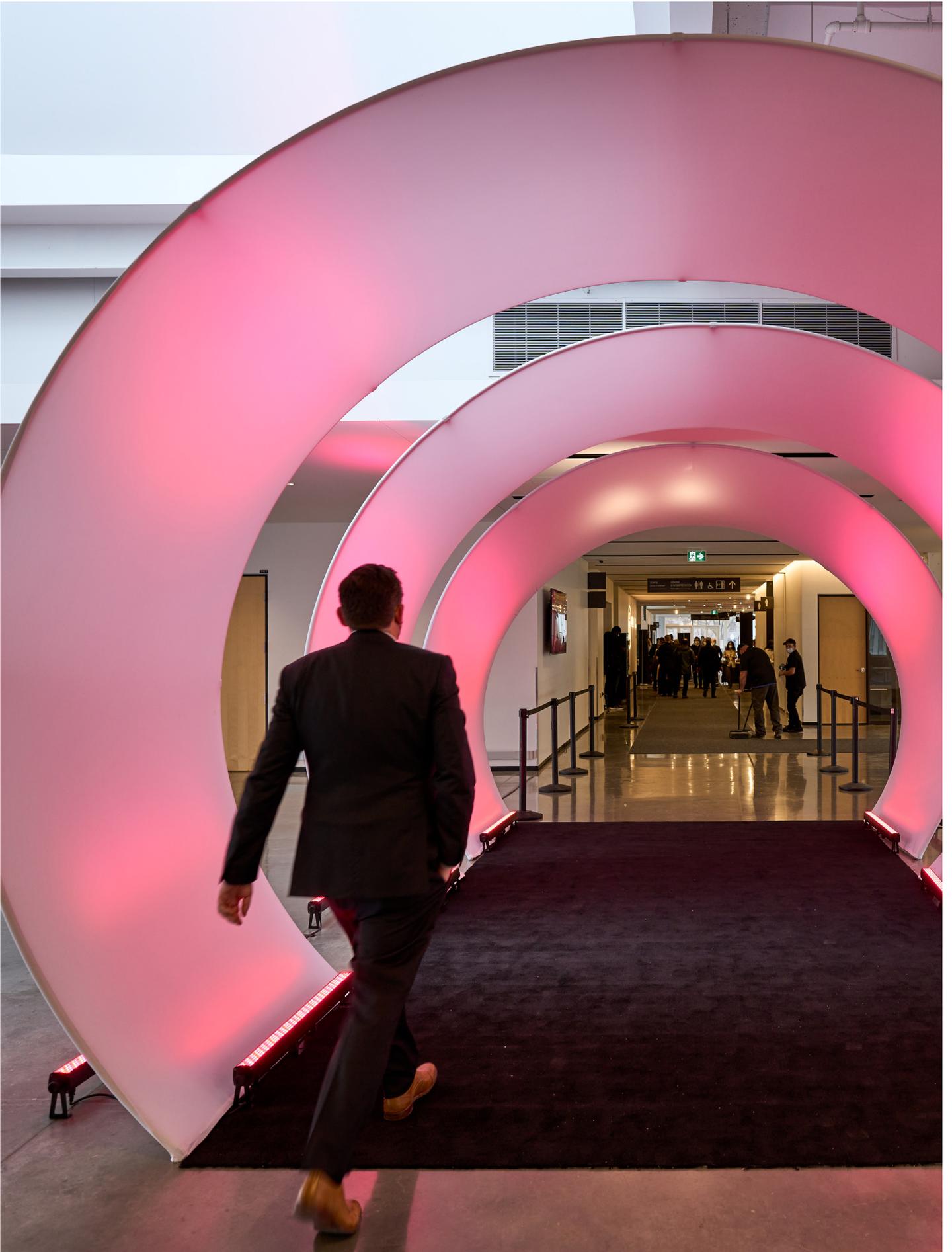
Sondage de la CCMM : le retour des travailleurs au centre-ville s'accélère

La Chambre dévoile les faits saillants de son quatrième sondage, qui évalue les comportements des travailleurs du Grand Montréal face au retour sur les lieux de travail.

13 JUIN 2022

La Chambre accueille favorablement le Chantier sur la fiscalité de la Ville de Montréal

La mise en place d'un chantier sur la fiscalité municipale est une bonne nouvelle qui fait écho aux recommandations de longue date de la Chambre.



CÉLÉBRONS
L'ENGAGEMENT
DE NOTRE COMMUNAUTÉ
D'AFFAIRES **LE 200^E**
ANNIVERSAIRE DE LA
CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN
SOULIGNONS LA
CONTRIBUTION À LA
PROSPÉRITÉ DU GRAND
MONTRÉAL ET DE SES
ENTREPRISES



LE 11 AVRIL 2022, LA CHAMBRE LANÇAIT LES CÉLÉBRATIONS ENTOURANT SON 200^e ANNIVERSAIRE

Fondée en 1822 par un groupe de commerçants, elle n'a depuis cessé de contribuer à la prospérité du Grand Montréal et de ses entreprises. Au fil des crises qui ont secoué le Québec et le Canada depuis la fondation de notre organisation, nous avons forgé notre capacité d'accompagner, de relever et de soutenir l'émergence des entreprises au tournant de ces périodes difficiles. Franchir le jalon important que représente un bicentenaire confirme le rôle majeur de la Chambre comme lieu de rassemblement des acteurs économiques de Montréal.

La Chambre a donné le coup d'envoi des festivités entourant son bicentenaire en dévoilant une plaque commémorative des 200 ans d'engagement de la communauté d'affaires de la métropole à l'hôtel de ville de Montréal le 11 avril 2022, en compagnie de la mairesse Valérie Plante et du responsable du développement économique et commercial, ainsi que du design, Luc Rabouin. Notre président et chef de la direction, Michel Leblanc, a également été invité à signer le livre d'or de la Ville (1).

L'anniversaire a également été l'occasion d'un reportage sur les ondes de TVA Nouvelles, capté à l'endroit exact du lieu de fondation de la Chambre, au coin des rues Saint-Pierre et Saint-Paul (2). La première femme à diriger l'organisation en 1986, Manon Vennat (3), le président-directeur général de Tourisme Montréal, Yves Lalumière (4), le président du conseil d'administration de la Chambre, Pierre Laporte, et Michel Leblanc ont mis en lumière les legs de la communauté d'affaires à la métropole.



Parmi ses nombreuses contributions, la Chambre a directement participé à la création du Port de Montréal, de HEC Montréal et d'Aéroports de Montréal. Son histoire moderne est tout aussi remarquable, alors qu'elle a accueilli à sa tribune de grands leaders d'ici et d'ailleurs et joué un rôle clé dans la mobilisation pour relancer l'économie montréalaise pendant la pandémie de COVID-19.

L'ANNÉE 2022 EST UNE OCCASION TOUTE DÉSIGNÉE POUR CÉLÉBRER

l'ambition, le talent et la fierté qui animent nos membres et notre communauté et qui constituent un tremplin pour projeter Montréal vers l'avenir.

Des initiatives mettant en valeur l'histoire du milieu des affaires et son impact positif sur la vitalité économique de la métropole ont été déployées au printemps 2022 et le seront également au cours de l'année à venir - notamment un grand gala et une exposition avec HEC Montréal.

Le 13 avril 2022, une motion a été lue par le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, et adoptée par l'Assemblée nationale du Québec.

Que l'Assemblée reconnaisse les célébrations du bicentenaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en 2022, comme un véritable jalon historique. Qu'elle souligne que cet anniversaire représente 200 ans d'engagement et d'accomplissement pour la communauté d'affaires montréalaise.

QUELQUES MOMENTS MARQUANTS DE NOTRE HISTOIRE

1822

Des marchands de la ville fondent le Committee of Trade (Bureau de Commerce). 54 commerçants se réunissent dans une taverne de la rue Saint-Sulpice, l'Exchange Coffee House, et posent cet acte fondateur.

1857

L'organisme entreprend de faire draguer le Saint-Laurent et de construire des installations portuaires capables de recevoir des bâtiments de fort tonnage.

1863

Le Bureau de Commerce fonde le Bureau du Maître de port et la Bourse des céréales.

1887

Joseph-Xavier Perrault fonde la Chambre de commerce du district de Montréal pour représenter la communauté d'affaires francophone.

1892

La Chambre propose la création de l'école des hautes études commerciales (HEC).

1960

La Chambre et le Bureau de Commerce créent conjointement les Œuvres de la santé, l'un des organismes qui fonderont plus tard Centraide.

1992

Le Board of Trade et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fusionnent, créant ainsi une association bilingue. La Chambre contribue à la création d'Aéroports de Montréal pour soutenir le secteur du transport aérien au Québec et l'attractivité internationale de la province.

2020

La Chambre lance le mouvement Relançons MTL en réponse aux impacts de la pandémie de COVID-19, avec la présentation de 11 plans d'action sectoriels élaborés en collaboration avec 17 grappes et plateformes de mobilisation.

2021

La Chambre, appuyée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec, lance l'initiative « J'aime travailler au centre-ville », qui vise à amorcer un cycle positif de revitalisation du centre-ville et à mettre en place les conditions pour la relance pérenne du secteur à la suite de la pandémie de COVID-19.

RENFORCEMENT DU
CENTRE-VILLE ET DE SES
SECTEURS D'AFFAIRES
RETOUR DANS LES TOURS
SOLUTION D'ESPACES
DE TRAVAIL « **J'AIME
TRAVAILLER AU CENTRE-
VILLE** » PROJETS CRÉATIFS
POUR REHAUSSER LE
CENTRE-VILLE COMME
LIEU DE TRAVAIL

J'aime travailler au centre-ville



« J'aime travailler au centre-ville » est une plateforme de relance qui a permis d'amorcer un cycle positif de revitalisation du centre-ville de Montréal, un secteur économique à part entière lourdement touché par la pandémie de COVID-19. Face à l'absence prolongée des travailleurs, des visiteurs et des étudiants au centre-ville, le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec a mandaté la Chambre pour contribuer au rehaussement de l'achalandage et à la mobilisation des acteurs économiques de cette zone stratégique.

Les actions de la Chambre ont été déployées en complémentarité de celles des gouvernements, de la Ville de Montréal et des autres parties prenantes engagées dans la relance du secteur. Elles se déclinent en quatre volets :

- Retour dans les tours
- Solution d'espaces de travail
- Projets créatifs pour rehausser le centre-ville comme lieu de travail
- Renforcement du centre-ville et de ses secteurs d'affaires

Depuis le mois de mars 2021, la réponse du secteur privé à « J'aime travailler au centre-ville » est sans équivoque. La Chambre est témoin d'une forte mobilisation des entreprises et des commerces établis au centre-ville ainsi que des leaders des industries créatives et des propriétaires immobiliers du centre-ville au regard des dossiers déposés dans le cadre de ses appels de projets. En parallèle, les actions mises en œuvre au moyen de cette plateforme permettent d'informer et d'outiller les employeurs et les travailleurs ainsi que de rehausser leur confiance face aux nouveaux modes d'organisation du travail.

Bien que la situation se stabilise à plusieurs égards, le centre-ville de Montréal demeure parmi les secteurs les plus touchés par la pandémie. Dans ce contexte, le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec a renouvelé sa confiance à la Chambre en lui octroyant un financement additionnel pour prolonger ses interventions visant à assurer le retour des travailleurs et la vitalité du centre-ville. Dans le cadre de la phase 2, la Chambre mènera ainsi une série d'initiatives additionnelles dans le but de renforcer ses actions sur le terrain et son soutien aux entreprises du secteur.

SOLUTION D'ESPACES DE TRAVAIL

OBJECTIF La Chambre travaille avec différents partenaires pour mettre en œuvre des actions propices à la mise à niveau ou au développement de stratégies répondant aux défis des employeurs pour la gestion de leurs espaces au centre-ville.

ACTIONS RÉALISÉES

Dévoilement d'une étude exclusive intitulée *Espaces à bureaux au centre-ville de Montréal : comment stimuler les synergies et attirer de nouvelles entreprises*, qui a mené à la création de la plateforme virtuelle Espaces et cie. Comme le relève l'étude, le marché des espaces à bureaux a été lourdement touché par l'absence des travailleurs au centre-ville de Montréal. Le taux de disponibilité est amené à augmenter dans les prochaines années. Notre scénario indique toutefois que le choc pourrait être limité par la croissance économique des entreprises de la métropole et l'agilité du marché de location et de sous-location des espaces d'affaires.

Espaces et cie est une solution technologique

lancée en avril 2022. Elle offre un appui direct aux entreprises dans la gestion de leurs espaces et vise à mettre en valeur l'offre d'espaces de travail partagés de ce secteur et à favoriser les synergies entre entreprises de tailles, de fonctions et de secteurs complémentaires.





RETOUR DANS LES TOURS

OBJECTIF La Chambre travaille directement avec les employeurs du centre-ville pour résoudre les enjeux liés au retour des travailleurs en présentiel. L'initiative « Retour dans les tours » vise à rehausser le niveau de confiance des travailleurs et des gestionnaires, ainsi qu'à faire valoir les avantages liés au retour au travail en présentiel au centre-ville.

ACTIONS RÉALISÉES

Réalisation de trois sondages

en collaboration avec Léger visant à connaître la perception des travailleurs et des employeurs du Québec et de la métropole à l'égard de la réorganisation du travail en mode hybride, des questions de mobilité et des incitatifs à considérer pour rehausser l'attrait du travail en présentiel.

Déclaration d'engagements des employeurs du centre-ville,

qui a obtenu plus de 74 cosignataires du milieu des affaires et des acteurs clés du centre-ville de Montréal.

1 Tenue du rendez-vous stratégique « Réussir le retour des travailleurs au centre-ville »

avec la participation de décideurs politiques, de représentants de la santé publique ainsi que de chefs de file du milieu des affaires. Les discussions ont mis en lumière les façons dont les acteurs du centre-ville et les agences de transport collaborent pour offrir un cadre sécuritaire et renforcer l'attractivité du centre-ville et de sa trame commerciale. Cet événement, réalisé en format hybride, a suscité l'intérêt de 816 participants inscrits et a occasionné 379 visionnements de la rediffusion en ligne.

2 Déploiement de la campagne publicitaire « S'entrevivre ».

Cette campagne a été pensée autour de divers verbes rassembleurs inspirés par le mot « centre-ville », visant à réaffirmer le rôle de cette zone comme lieu où « se retrouver », « se motiver », « se divertir » et « vivre » ensemble. Elle s'appuie sur un slam composé par l'artiste montréalais Antoine Leclerc qui rend hommage au caractère créatif et innovateur du centre-ville de Montréal. La campagne a par ailleurs reçu le prix « Coup de cœur du jury » dans la catégorie Mérites Francopub aux prix Idéa 2022 et a figuré au palmarès des 10 meilleures campagnes publicitaires de novembre 2021 du Grenier aux nouvelles.

Création d'une boîte à outils

afin de doter les employeurs de ressources utiles pour assurer un retour au bureau sécuritaire et de mettre en valeur des initiatives du secteur privé visant le retour des travailleurs au centre-ville. Depuis son lancement, la boîte à outils a été visitée plus de 10 000 fois.



ré·CRÉATION^{MTL}

PROJETS CRÉATIFS POUR REHAUSSER LE CENTRE-VILLE COMME LIEU DE TRAVAIL

OBJECTIF Soutenir le déploiement de projets créatifs signature, innovateurs et originaux dans des lieux privés et semi-privés du centre-ville qui serviront à rehausser l'attrait du secteur comme lieu de travail et de rencontres d'affaires.

ACTIONS RÉALISÉES

Déploiement de la programmation

ré·CRÉATION^{MTL}, comprenant huit expériences créatives et sensorielles gratuites et aménagées dans des lieux privés et semi-privés du centre-ville. Ces projets créatifs sont conçus par des entreprises créatives, des designers et des artistes locaux et invitent les travailleurs ainsi que les citoyens à se retrouver et à se divertir lors de leur journée de travail ou de leur visite au centre-ville.

- 1 **ARcade · Moment Factory** · ARcade est une installation de six jeux immersifs projetés au sol. Les joueurs sont invités à s'affronter dans une compétition interactive où leur corps devient la manette de contrôle.
- 2 **Bouchées sonores · Daily tous les jours et Nicolas Fonseca** · Bouchées sonores offre une expérience auditive à la halle gourmande Le Central.
- 3 **Festival Art Souterrain XL · Art Souterrain** · La 14^e édition du Festival Art Souterrain a bénéficié d'un parcours agrandi dans le réseau souterrain de Montréal. Étaient exposées des œuvres d'une quarantaine d'artistes locaux et internationaux.
- 4 **Génération glorieuses · Canadiens de Montréal, LNDMRK et Lumenpulse** · Cette murale urbaine sur brique retrace de façon permanente l'histoire du hockey à Montréal. Cette

fresque est mise en valeur sur le plan technologique grâce à des jeux de lumière et à des effets lumineux spéciaux.

- 5 **Jardin holographique, de l'autre côté de l'écran · Collectif Escargo et Multicolore** · Cette installation prend la forme d'un pavillon ouvert qui trône au milieu d'un jardin urbain. Le pavillon est fait de matières miroitantes et colorées aux effets holographiques. Un grand geste végétal fait à partir de plantes indigènes complète l'installation.
- 6 **L'Anneau · Ivanhoé Cambridge** · Tout en contribuant à l'effervescence, au dynamisme et à l'attractivité de notre métropole, ce projet signature pour Montréal et conçu par Claude Cormier + Associés profite à la communauté de travailleurs, résidents, commerçants et touristes en créant un impact monumental.
- 7 **Les Espaces temps · Complexe Desjardins** · Visant à reconnecter les travailleurs du centre-ville à leur communauté, Les Espaces temps sont composés de zones immersives réinventées installées au complexe Desjardins.
- 8 **Nrml bskt · Harrison Fun** · Ce terrain de basketball insolite et ludique installé sur la terrasse de l'hôtel Delta en plein cœur du centre-ville permet aux travailleurs et aux citoyens de renouer avec le sport.



RENFORCEMENT DU CENTRE-VILLE ET DE SES SECTEURS D'AFFAIRES

OBJECTIF Définir les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser le redémarrage et la relance de secteurs stratégiques.

ACTIONS RÉALISÉES

Dévoilement d'une étude d'impact qui documente les effets de la hausse du télétravail et du commerce en ligne sur la trame commerciale du centre-ville en établissant notamment différents scénarios de retour progressif des travailleurs, étudiants, résidents et visiteurs dans cette zone. L'étude *Relancer le centre-ville de Montréal dans un environnement en profonde mutation - Stratégies pour tirer profit des nouveaux modes d'organisation du travail et de consommation du centre-ville*, a été dévoilée fin février 2022.

Dévoilement d'une étude d'impact et d'une feuille de route afin de favoriser le redémarrage et la contribution du secteur à notre économie, en collaboration avec l'industrie des chefs et producteurs de niche du Québec. Cette initiative a mené le ministère de l'Économie et de l'Innovation à soutenir la création de La Table ronde, un nouveau collectif de chefs restaurateurs et de producteurs de niche qui travaille pour l'essor et le rayonnement de la gastronomie d'ici.



GASTRONOMIE SOUTENIR LA MOBILISATION ET POURSUIVRE LA CONSOLIDATION DE CETTE INDUSTRIE

OBJECTIF Soutenir la mobilisation et poursuivre la consolidation de l'industrie de la gastronomie en célébrant ses grands chefs, les producteurs de produits de niche et les projets développés dans le cadre du collectif de la gastronomie québécoise.

ACTION RÉALISÉE

Grand événement de célébration de la gastronomie québécoise au Grand Quai du Port de Montréal le 9 juin 2022. Faisant suite au dévoilement en mai 2021 d'une étude d'impact et d'une feuille de route pour favoriser l'essor du secteur de la gastronomie dans la métropole et au Québec, la Chambre a déployé en codéveloppement avec La Table ronde un grand événement de célébration de la gastronomie québécoise au Grand Quai du Port de Montréal le 9 juin 2022. Pour l'occasion, plus de 300 invités étaient réunis afin d'entendre les leaders du secteur de la gastronomie s'exprimer sur l'art de la table au Québec, les synergies entre les établissements gastronomiques et les producteurs de niche, ainsi que les tendances qui marqueront l'industrie au cours des prochaines années.



MONTRÉAL RELÈVE
PASSERELLE SECTORIELLE
MISSIONS À L'ÉTRANGER
RÉSEAUTAGE — **SERVICES**
ACCLR — SERVICE-CONSEIL
SERVICES JURIDIQUES
CENTRE DE RESSOURCES
FINANCEMENT
DÉVELOPPEMENT À
L'INTERNATIONAL

Sous sa marque Acclr, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain offre une multitude de services voués au démarrage, à la croissance et à l'internationalisation des entreprises : développement d'affaires, soutien à l'exportation, information d'affaires, soutien à la recherche de financement, recrutement de main-d'œuvre et francisation.

ENTREPRENDRE : LE BALADO SUR LA RÉALITÉ DES AFFAIRES

En 2022, les services Acclr de la Chambre ont lancé le balado *Entreprendre : la grande expédition*. Animé par Carl-Edwin Michel, fondateur et PDG de Northern Arena, ce balado traite de nombreux sujets qui touchent l'entrepreneuriat, allant du plan d'affaires au financement, en passant par les partenariats d'affaires, l'internationalisation des entreprises ou encore le commerce en ligne. Des invités du secteur économique de la métropole s'y succèdent pour partager leurs acquis.

SERVICES ACCLR INTERNATIONAL

Notre équipe de spécialistes en commerce international a pour principal mandat d'aider les PME locales à parfaire le développement ou la consolidation d'un projet hors Québec.

Chaque année, les services Acclr en commerce international organisent plus de 60 activités afin d'augmenter la capacité des entreprises à commercialiser et à exporter leurs produits ou services : missions commerciales, accueil d'acheteurs, séminaires sur les occasions d'affaires et formation.

Notre équipe de spécialistes en commerce international est :

- affiliée à la World Trade Centers Association, un réseau de commerce international présent dans plus de 300 villes.
- adhérente du réseau d'agents de liaison du secteur privé (ALSP) afin de faciliter le contact avec la Banque mondiale et ses occasions d'affaires.
- membre de Commerce International Québec, le réseau qui rassemble les organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX).

AFFAIRES EN TANDEM

Affaires en tandem est une initiative de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en partenariat avec la Ville de Montréal. Elle a pour but de promouvoir les échanges commerciaux intermétropoles au moyen de conférences virtuelles et de rencontres B2B mettant de l'avant des experts et des entreprises réalisant des affaires sur des marchés ciblés. Deux événements de cette série ont été réalisés en 2021-2022 avec les villes de Tel-Aviv et Barcelone.

ACTIVITÉS EN SOUTIEN À L'EXPORTATION ET MISSIONS INTERNATIONALES

5 missions internationales (3 présentielles et 2 virtuelles)

2 958 participants

Plus de **1 000** entreprises participantes uniques

3 missions commerciales virtuelles avec les douanes américaines

60 webinaires et ateliers de formation

1

2

REPRISE DES MISSIONS INTERNATIONALES EN PRÉSENTIEL

La Chambre est fière d'avoir redémarré en 2021 ses missions à l'étranger en présentiel. Après une relance rapide en début d'année, les entreprises ont graduellement repris le chemin de l'international en 2022. Avec la campagne de vaccination et l'assouplissement progressif de certaines restrictions aux frontières, le contexte est redevenu favorable pour entreprendre ou consolider un projet d'internationalisation. Les experts des services Acclr accompagnent chacune des missions et offrent leur expertise aux entreprises participantes tout au long du voyage. Différents partenaires de l'écosystème collaborent par ailleurs à la réussite de ces projets à l'étranger.

1 Mission commerciale au salon Pollutec à Lyon

Du 11 au 15 octobre 2021

Pour sa première mission en présentiel depuis le début de la pandémie, l'équipe des services Acclr en commerce international s'est rendue au salon Pollutec à Lyon en compagnie d'une délégation d'entreprises québécoises liées au secteur de l'innovation environnementale. Les entreprises participantes ont pu profiter d'occasions de rencontres et de réseautage capitales pour l'avancement de leurs affaires.

Mission commerciale au salon BIM World à Paris

Du 4 au 8 avril 2022

L'équipe en commerce international des services Acclr a piloté une mission à la foire commerciale BIM World à Paris. Ce salon constituait une occasion privilégiée pour les délégués présents de développer leur base commerciale et de prendre connaissance des dernières avancées d'une technologie à fort potentiel.

« L'accompagnement de la Chambre au salon BIM World à Paris a permis à notre entreprise d'accélérer son réseau d'affaires avec des organisations influentes en France. Cette mission a été une occasion privilégiée pour nous de faire rayonner notre expertise en Europe, mais surtout de signer une entente commerciale avec Exaion, une filiale du groupe EDF. »

- Pierre Couture, président, Daregraphic, et participant au salon BIM World 2022 à Paris

2 Mission d'affaires au salon Hannover Messe en Allemagne

Du 30 mai au 2 juin 2022

La mission d'affaires au salon Hannover Messe a été coorganisée en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, Investissement Québec et la Délégation générale du Québec à Munich. Ce rendez-vous incontournable en matière de technologies industrielles a permis aux entreprises de découvrir les dernières évolutions dans ce secteur et de rencontrer des acteurs clés. La Chambre et ses partenaires participent à cet événement depuis 2016.

SERVICE-CONSEIL EN MATIÈRE D'EXPORTATION

L'équipe Acclr offre également, dans le cadre de son rôle d'organisme régional de promotion des exportations (ORPEX), un accompagnement personnalisé et des services-conseils en matière d'exportation : diagnostics et plans d'exportation, aide à la priorisation de marchés étrangers, aide au dépôt de demandes de financement, recherche et préqualification de partenaires et études de marché, entre autres. À ce titre, Acclr reçoit l'appui financier du gouvernement du Québec (MEI).

264

entreprises accompagnées par nos commissaires à l'international

L'équipe Acclr collabore avec l'écosystème sur de nombreux projets :

- Ateliers de formation et de sensibilisation auprès d'accélérateurs et incubateurs, dont l'Accélérateur Banque Nationale HEC Montréal
- Parcours en technologies propres de Polytechnique Montréal
- Atelier de financement pour le Cabinet créatif de la Ville de Montréal
- Ateliers et accompagnement individuels pour le parcours France-Québec de MT Lab
- Conférence pour le Forum Export de Vêtement Québec : comment diversifier ses marchés cibles?
- Webinaire organisé en amont de la mission au salon Collision à Toronto afin de préparer les entreprises participantes
- Collaboration avec Investissement Québec International au symposium « L'art public de demain » à Toronto pour des accompagnements stratégiques individuels

PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DU COMMERCE INTERNATIONAL (PAC)

Afin d'accompagner les PME du Québec dans leurs ambitions d'expansion à l'international, Acclr a démarré au Québec le Programme d'accélération du commerce international (PAC), un programme d'envergure nationale livré dans d'autres provinces par des organisations homologues. Le déploiement de ce programme est rendu possible grâce à l'appui d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). Le PAC permet aux PME participantes de recevoir des conseils d'experts et du mentorat pour l'élaboration conjointe d'un plan d'exportation complet sur une période de 6 à 8 semaines. Au Québec, nous avons développé des partenariats de longue date avec différents organismes régionaux de promotion des exportations (ORPEX), notamment pour la livraison des cohortes en région.

10

cohortes livrées dont 4 spécialisées - manufacturier, industries culturelles et créatives, technologies et 100 % au féminin -, une dans la région de la Capitale-Nationale, deux dans la région de Lanaudière, une en Chaudière-Appalaches, une dans la région de Laval et une en Montérégie.

149

PME ont remis un plan d'exportation complet

30 %

d'augmentation moyenne des ventes globales un an après avoir participé au PAC

90 %

des entreprises participantes se sentent mieux équipées pour le développement à l'export

Plus de

2000

participants à la grandeur du Canada



Plus de

16 M\$

de retombées générées par les entreprises participantes au PAC un an après leur participation

SERVICES ACCLR CROISSANCE

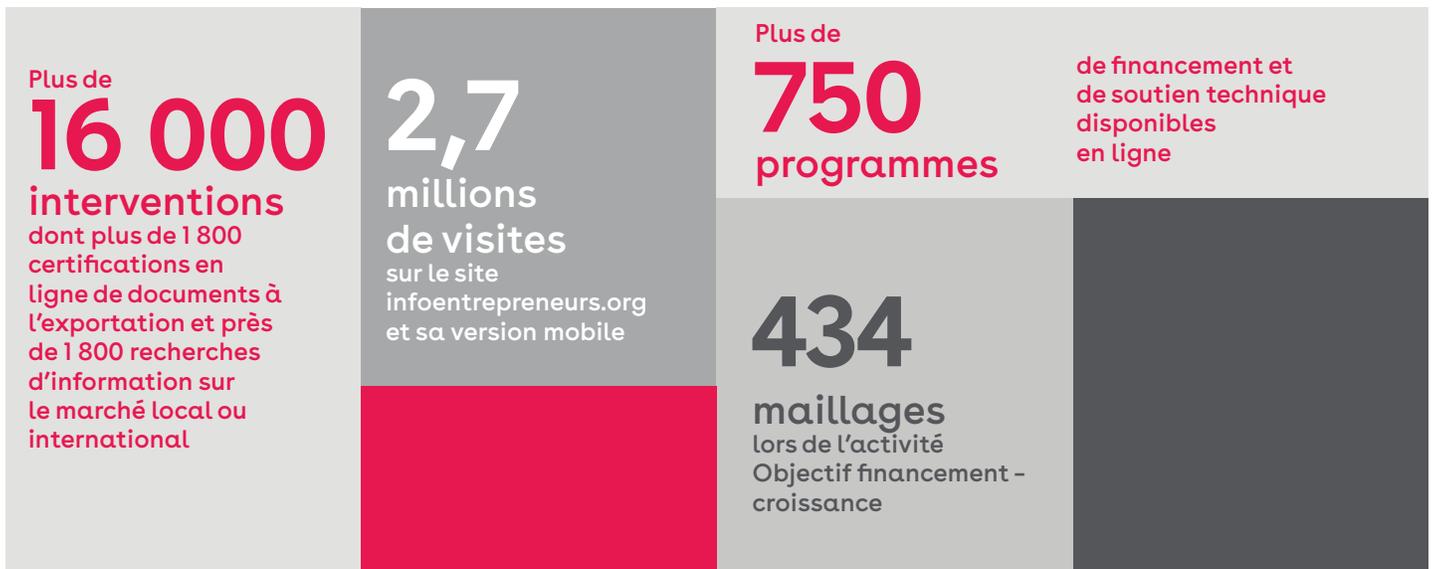
Conseils personnalisés et outils pratiques, formation, aide au financement, concours et bourses... Voici quelques éléments clés de notre service d'accompagnement à la croissance d'entreprises de toutes tailles.

INFORMATION D'AFFAIRES

Centre de ressources

Les services Acclr en information d'affaires constituent une source privilégiée de renseignements commerciaux pour une clientèle d'affaires diversifiée, contribuant ainsi à la croissance économique des PME. Ces services sont rendus possibles grâce au soutien financier de Développement économique Canada (DEC).

Que ce soit par téléphone, par courriel ou en ligne, notre équipe Acclr en information d'affaires met à la disposition des entreprises un ensemble de ressources et de services personnalisés de recherche d'information d'affaires : une orientation gratuite vers des ressources et des programmes offerts par les trois ordres gouvernementaux; un service de certification de documents commerciaux d'exportation offert en ligne et en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec; un centre d'information stratégique offrant un accès sur mesure à des listes d'entreprises, à des statistiques et à des données de marché, etc.



LE FRANÇAIS, ÇA COMPTE!

100

entreprises
adressées à l'Office
québécois de la langue
française pour un
accompagnement

3 600

visites
sur la page Web
du programme

Le programme « Le français, ça compte! » propose des outils pratiques et des références pertinentes aux entreprises de moins de 50 employés pour les aider à adopter de bonnes pratiques linguistiques au travail et à réussir leur virage numérique en français.

La Chambre est fière d'avoir peaufiné cette année son guide numérique des bonnes pratiques au travail, composé d'outils concrets pour les entreprises tels que : les règles d'or à appliquer sur ses médias sociaux d'entreprise, sur son site Web et dans son environnement de travail.

CLANS D'AFFAIRES

Plus de

350
participants

« J'en suis à ma troisième participation et je suis accro aux Clans d'affaires! Pour développer des relations d'affaires durables, la formule est tout appropriée! »

- Claudia Baillargeon,
présidente, Agence
Webdiffusion

Les « Clans d'affaires » constituent un programme de réseautage où les participants se rencontrent à plusieurs reprises sur une période donnée pour s'aider à atteindre leurs objectifs professionnels. Deux types de Clans d'affaires sont proposés aux participants : un programme à portée québécoise et un programme à portée nationale.

Deux cohortes des Clans d'affaires nationaux ont été livrées au cours de l'année 2021-2022, en collaboration avec six chambres de commerce partenaires (Greater Vancouver Board of Trade, Whistler Chamber of Commerce, Edmonton Chamber of Commerce, Winnipeg Chamber of Commerce, Toronto Region Board of Trade, Ottawa Board of Trade).

ASSURANCES COLLECTIVES

Plus de

30 000

entreprises
ont choisi le Régime
au Canada

3 000

nouveaux
groupes
y adhèrent chaque
année

La Chambre propose des avantages sociaux collectifs pour les entreprises de 5 à 50 employés.

SERVICES ACCLR TALENTS

Les services Acclr - Talents proposent des solutions concrètes aux enjeux de main-d'œuvre des entreprises du Grand Montréal. Ils offrent ainsi des services en recrutement de talents, en préparation de la relève et en développement de compétences linguistiques.

LE PROGRAMME PASSERELLE SECTORIELLE

Une réponse à la pénurie de main-d'œuvre

Passerelle sectorielle est une solution de jumelage virtuelle et gratuite entre des candidats et candidates et des entreprises montréalaises qui a pour objectif d'accélérer l'intégration des talents issus de la diversité sur le marché du travail.

Initialement destiné aux professionnels immigrants, le programme s'est ouvert en juillet 2021 à une clientèle plus large : les personnes sous-représentées sur le marché du travail en raison de leur âge, de leur appartenance à une communauté culturelle ou autochtone, d'une situation de handicap, de leur expression de genre ou de leur orientation sexuelle. Les personnes immigrantes demeurent admissibles au programme.

Des sondages menés par la Chambre auprès du milieu des affaires révèlent que le manque de travailleurs est redevenu la principale préoccupation des entreprises et qu'il constitue plus que jamais un frein à la croissance. Dans ce contexte, le programme Passerelle sectorielle représente une solution de recrutement adaptée à la nouvelle réalité du marché du travail.

De par sa mission, le programme Passerelle sectorielle permet aussi aux organisations de développer et d'adopter de bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Les équipes non homogènes bénéficient par ailleurs d'une grande intelligence collective et sont plus performantes.



MONTRÉAL RELÈVE

Montréal Relève offre des services destinés à développer des projets novateurs en vue de préparer une relève qualifiée pour la grande région de Montréal. En activité depuis plus de 25 ans, la filiale de la Chambre accompagne plus de 2 000 jeunes annuellement dans leur cheminement scolaire et professionnel.

CLASSES AFFAIRES

Programme phare de Montréal Relève, **Classes Affaires** permet des stages d'observation en entreprise pour les élèves du secondaire. Les jeunes ont ainsi l'occasion d'amorcer leur réflexion sur leur carrière en amont des choix d'orientation et d'explorer les savoir-faire et savoir-être, actuels et futurs, valorisés sur le marché du travail.

Le programme est également une occasion idéale pour les organisations montréalaises de s'investir dans la relève de leur secteur et d'augmenter la contribution et l'engagement de leurs équipes.

Classes Affaires, c'est...

- La présentation de 18 secteurs d'emploi différents
- Une combinaison d'activités numériques, interactives et présentielles pour un contenu riche et diversifié
- Un programme d'exploration de carrières progressif, au rythme des élèves

LE RETOUR DES STAGES

L'année 2021-2022 marque le retour des stages en entreprise pour les élèves du secondaire.

Plus de
620
stages
offerts en entreprise
pour l'année 2021-2022

20 000
stages
réalisés depuis 2001

900
élèves
de 3^e et 4^e
secondaire
inscrits en
2021-2022

Plus de
1 600
séances
de mentorat
virtuel et personnalisé offertes en
2021-2022

RELÈVE SCITECH

Ce projet de mentorat et d'exploration professionnelle vise à propulser le développement de talents et de compétences en science et en technologie auprès des jeunes de 14 à 16 ans. Puisque 65 % des participants des programmes de Montréal Relève sont des jeunes filles et sachant que, dès l'âge de 15 ans, filles et garçons ont des a priori différents sur certains domaines et sur les compétences nécessaires pour y réussir, ce projet permet de stimuler et de consolider l'intérêt des filles pour les domaines ciblés où les femmes demeurent nettement sous-représentées.

IMMERSION LINGUISTIQUE

Conçu en collaboration avec la Commission scolaire Lester B. Pearson et Réseau réussite Montréal, Immersion linguistique est un programme visant à préparer les élèves anglophones montréalais de 3^e et 4^e secondaire à vivre une expérience d'immersion dans le monde de l'emploi au Québec. Ce programme vient également renforcer leur confiance en leur capacité d'intégrer un milieu socioprofessionnel francophone.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCMM 2021-2022

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Pierre Laporte *

Président
Deloitte Québec
Vice-président
Deloitte Canada

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Anik Trudel *

Cheffe de la direction
Lavery Avocats

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Michel Leblanc *

Président et chef de la direction
Chambre de commerce du
Montréal métropolitain

TRÉSORIER

Claude Gagnon *

(jusqu'au 15 août 2022)
Président, Opérations
BMO Groupe financier, Québec

MEMBRES DU CONSEIL

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, relations avec
les investisseurs et développement
durable
Lion Électrique

Jennifer Chan *

Vice-présidente, Politique santé
et affaires gouvernementales
Merck Canada inc.

Benoît Dubé

Vice-président exécutif, Affaires
juridiques et économiques,
secrétaire de l'entreprise
CGI inc.

Éric Filion

Vice-président exécutif -
Distribution, approvisionnement
et services partagés
Hydro-Québec

Marie-Josée Gagnon, ARP

Présidente fondatrice
Casacom

Martin Gagnon *

Coprésident et cochef de
la direction
Financière Banque Nationale
Premier vice-président
à la direction,
Gestion de patrimoine
Membre du Bureau de la
présidence
Banque Nationale

Habi Gerba

Présidente et porte-parole
Jeune Chambre de commerce
de Montréal

Présidente-designer
Gazelles

Présidente
Le Groupe AE

Sarra Ghribi

Fondatrice et présidente
Luelrobe/Loueltux

Shahir Guindi *

Coprésident national
Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Cherif Habib

(jusqu'au 12 septembre 2022)
Cofondateur et président-
directeur général
Dialogue Technologies
de la santé inc.

Vickie Joseph *

Cofondatrice, Groupe 3737
et Femmepreneur
Cofondatrice et présidente,
V Kosmetik

Daniel Jutras

Recteur
Université de Montréal

Vincent Kou, LL. B

Chef des investissements et du
développement
Groupe Brivia

Éric Martel

Président et chef de la direction
Bombardier inc.

Élise Proulx *

Cheffe, Développement
économique, Québec
Ivanhoé Cambridge

Paul Raymond

Président et chef de la direction
Alithya

John Stokes

Coassocié directeur
Real Ventures

Jonathan Tétrault

Associé directeur
Sagard

Reno Vaillancourt

Premier vice-président,
Relations du travail
Bell

MEMBRES OBSERVATEURS

Hélène Desmarais

Fondatrice et présidente exécutive
IVADO Labs

Fondatrice, présidente
du conseil et chef de la direction
Centre d'entreprises et
d'innovation de Montréal (CEIM)

Présidente du conseil
HEC Montréal

Elliot Lifson

Vice-président du conseil
Vêtements Peerless Clothing inc.

Erik J. Ryan

Vice-président directeur, Stratégie,
marketing et relations extérieures
SNC-Lavalin inc.

* Membre du comité exécutif

RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDÉPENDANT ÉTATS
FINANCIERS NON
CONSOLIDÉS **ÉTATS**
FINANCIERS – 2021-2022
RÉSULTATS ÉVOLUTION
DES ACTIFS NETS BILAN
FLUX DE TRÉSORERIE
NOTES COMPLÉMENTAIRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (l'« organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 30 juin 2022, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 30 juin 2022, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers non consolidés pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états non consolidés une opinion non modifiée en date du 5 octobre 2021.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Demers Beaulne, S.E.N.C.R.L.⁽¹⁾

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 16 septembre 2022

⁽¹⁾ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133805

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Résultats non consolidés

Exercice terminé le 30 juin 2022

4

| | 2022 | 2021 |
|---|-------------------|------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Projets spéciaux | 9 394 219 | 2 352 265 |
| Activités | 3 820 161 | 4 914 873 |
| Services aux membres | 2 583 342 | 2 322 198 |
| Autres produits | 2 705 649 | 3 834 961 |
| | 18 503 371 | 13 424 297 |
| Charges | | |
| Projets spéciaux | 6 823 242 | 1 609 407 |
| Activités | 2 249 810 | 3 000 115 |
| Services aux membres | 260 628 | 182 009 |
| Frais d'exploitation | 9 029 689 | 7 999 391 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 266 999 | 289 010 |
| Amortissement des actifs incorporels | 3 560 | 7 261 |
| | 18 633 928 | 13 087 193 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant autre élément | (130 557) | 337 104 |
| Autre élément | | |
| Apport de (à) la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain | 135 000 | (335 000) |
| Excédent des produits sur les charges | 4 443 | 2 104 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Évolution des actifs nets non consolidés

Exercice terminé le 30 juin 2022

5

| | Investi en immobilisations corporelles | Investi en actifs incorporels | Non affecté | 2022 Total | 2021 Total |
|---|--|-------------------------------------|--------------------|----------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au début | 2 189 324 | 2 072 | (1 455 250) | 736 146 | 734 042 |
| Excédent des produits sur les charges | (266 999) | (3 560) | 275 002 | 4 443 | 2 104 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 63 842 | - | (63 842) | - | - |
| Acquisitions d'actifs incorporels | - | 207 515 | (207 515) | - | - |
| Solde à la fin | 1 986 167 | 206 027 | (1 451 605) | 740 589 | 736 146 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Bilan non consolidé

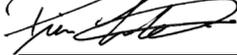
Au 30 juin 2022

6

| | 2022 | 2021 |
|---|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 1 606 930 | 1 434 651 |
| Placements temporaires (note 3) | 7 600 000 | 5 500 000 |
| Débiteurs (note 4) | 2 695 286 | 1 200 717 |
| Apports à recevoir | 443 054 | 1 349 541 |
| Frais payés d'avance | 99 330 | 151 012 |
| | 12 444 600 | 9 635 921 |
| Placements (note 5) | 8 100 | 8 100 |
| Immobilisations corporelles (note 6) | 1 986 167 | 2 189 324 |
| Actifs incorporels (note 7) | 206 027 | 2 072 |
| | 14 644 894 | 11 835 417 |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs (note 9) | 4 118 676 | 3 542 942 |
| Cotisations reportées | 1 315 949 | 1 218 178 |
| Produits reportés (note 10) | 7 727 035 | 5 663 145 |
| | 13 161 660 | 10 424 265 |
| Incitatifs à la location reportés | 742 645 | 675 006 |
| | 13 904 305 | 11 099 271 |
| Actifs nets | | |
| Investi en immobilisations corporelles | 1 986 167 | 2 189 324 |
| Investi en actifs incorporels | 206 027 | 2 072 |
| Non affecté | (1 451 605) | (1 455 250) |
| | 740 589 | 736 146 |
| | 14 644 894 | 11 835 417 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Au nom du conseil



,administrateur

Pierre Laporte

demersbeaulne
alliés en affaires



Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Flux de trésorerie non consolidés

Exercice terminé le 30 juin 2022

7

| | 2022 | 2021 |
|---|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Rentrées de fonds provenant des apports | 11 058 810 | 2 957 436 |
| Rentrées de fonds provenant des cotisations des membres | 2 330 743 | 2 313 817 |
| Rentrées de fonds provenant de l'aide gouvernementale | 1 104 080 | 2 143 253 |
| Rentrées de fonds provenant des événements et des autres produits | 4 961 063 | 8 220 858 |
| Sorties de fonds destinées aux paiements des salaires, charges sociales et vacances | (6 967 610) | (5 906 894) |
| Sorties de fonds destinées aux paiements des biens et services reçus des fournisseurs | (9 943 450) | (3 999 704) |
| | 2 543 636 | 5 728 766 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition de placements temporaires | (13 760 000) | (5 500 000) |
| Produit de la disposition de placements temporaires | 14 660 000 | 500 000 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (63 842) | (277 063) |
| Acquisition d'actifs incorporels | (207 515) | - |
| | 628 643 | (5 277 063) |
| Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 3 172 279 | 451 703 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 1 434 651 | 982 948 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 4 606 930 | 1 434 651 |
| Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | |
| Encaisse | 1 606 930 | 1 434 651 |
| Placements temporaires | 3 000 000 | - |
| | 4 606 930 | 1 434 651 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain**Notes complémentaires****30 juin 2022**

8

1. Constitution et objectifs

L'organisme, constitué le 23 juin 1992 en vertu de la Loi sur la Chambre de commerce de Montréal et régie par la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, compte environ 7 000 membres et a pour mission principale d'être la voix du milieu des affaires montréalais et d'agir pour la prospérité des entreprises et de la métropole. L'organisme s'engage dans des secteurs clés du développement économique en prônant une philosophie d'action axée sur l'engagement, la crédibilité, la proactivité, la collaboration et l'avant-gardisme.

L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL font partie des PCGR canadiens.

Constatation des produits***Apports***

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports sous forme de biens et services

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits tirés d'apports sous forme de biens et services. Ceux-ci sont constatés lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces biens et services pour son fonctionnement courant.

Autres produits

Les revenus de billetterie provenant des frais d'inscription aux événements et les commandites sont constatés lors de la tenue de l'événement lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les cotisations des membres sont constatées de manière linéaire sur la période des cotisations. La portion des cotisations facturées afférente à l'exercice suivant est comptabilisée à titre de cotisations reportées.

Aide gouvernementale

L'organisme a choisi de comptabiliser l'aide gouvernementale reçue à titre de produits plutôt qu'en réduction du coût des éléments auxquels elle se rapporte.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

9

2. Méthodes comptables (suite)*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et les placements temporaires, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance initiale de trois mois et moins.

*Placements et autres organismes contrôlés non consolidés**Filiales*

L'organisme comptabilise ses participations dans des filiales selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Organismes contrôlés non consolidés

L'organisme a choisi de ne pas consolider les autres organismes qu'il contrôle et de fournir de l'information pour chaque organisme contrôlé par voie de notes aux états financiers.

Autres placements

L'organisme comptabilise ses autres placements selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

| | Périodes |
|-------------------------|--------------------------|
| Matériel informatique | 3 ans |
| Mobilier et équipement | 3 à 10 ans |
| Améliorations locatives | Durée résiduelle du bail |

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Le coût de l'actif incorporel inclut des frais de développement qui respectent les critères requis pour la capitalisation.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

10

2. Méthodes comptables (suite)*Dépréciation d'actifs à long terme*

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés sont les avantages incitatifs à la location qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle du bail.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuel à la date des états financiers et les produits et les charges présentés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

3. Placements temporaires

| | 2022 | 2021 |
|---|------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux entre 1,25 % et 2,87 % et échéant entre septembre 2022 et juin 2023 | 7 600 000 | 5 500 000 |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

11

4. Débiteurs

| | 2022 | 2021 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Comptes clients | 1 431 755 | 467 095 |
| Comptes clients - Centre de commerce mondial de Montréal inc. | 212 850 | 224 173 |
| Comptes clients - Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) | 143 405 | 42 624 |
| Comptes clients - Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain | 467 005 | - |
| Comptes clients - Fonds Ville-Marie | 87 839 | 32 387 |
| Provision pour mauvaises créances | (7 741) | (13 973) |
| | 2 335 113 | 752 306 |
| Taxes à la consommation à recevoir | 173 | 88 411 |
| Apport spécial de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à recevoir | 360 000 | 360 000 |
| | 2 695 286 | 1 200 717 |

5. Placements

| | 2022 | 2021 |
|---|--------------|-------|
| | \$ | \$ |
| Participations dans des filiales | | |
| Accesum inc. (100 %) | 100 | 100 |
| Société en commandite Stationnement de Montréal (société contrôlée à 100 % par Accesum inc. et dont l'organisme est l'unique commanditaire) | 500 | 500 |
| Autres placements | 7 500 | 7 500 |
| | 8 100 | 8 100 |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

12

6. Immobilisations corporelles

| | 2022 | | Valeur nette | 2021 |
|-------------------------|-----------|-------------------------|------------------|-----------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | | Valeur nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Matériel informatique | 486 123 | 381 640 | 104 483 | 134 502 |
| Mobilier et équipement | 588 965 | 248 994 | 339 971 | 380 962 |
| Améliorations locatives | 1 844 189 | 302 476 | 1 541 713 | 1 673 860 |
| | 2 919 277 | 933 110 | 1 986 167 | 2 189 324 |

Au cours de l'exercice, du matériel informatique complètement amorti a été radié pour un montant de 98 398 \$ (aucune radiation en 2021).

7. Actifs incorporels

| | 2022 | | Valeur nette | 2021 |
|--|---------|-------------------------|-----------------|-----------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | | Valeur nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Logiciels et sites Web | 561 075 | 544 893 | 16 182 | 2 072 |
| Système de gestion informatique de la relation client | 189 845 | - | 189 845 | - |
| | 750 920 | 544 893 | 206 027 | 2 072 |

Le système de gestion informatique de la relation client est en cours de développement et n'est donc pas amorti au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, des logiciels complètement amortis ont été radiés pour un montant de 17 966 \$ (aucune radiation en 2021).

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

13

8. Facilités de crédit

L'organisme dispose de facilités de crédit disponibles sous la forme d'une marge de crédit d'un montant maximal autorisé de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,9 %, garantie par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des débiteurs présents et futurs et sous la forme de cartes de crédit corporatives d'un montant maximal autorisé de 25 000 \$. Au 30 juin 2022, la marge de crédit n'était pas utilisée.

9. Crédoiteurs

| | 2022 | 2021 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Comptes fournisseurs et charges à payer | 2 522 686 | 1 738 493 |
| Comptes fournisseurs - Centre de commerce mondial de Montréal inc. | 313 139 | 332 170 |
| Comptes fournisseurs - Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) | 53 709 | 42 026 |
| Comptes fournisseurs - Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain | - | 309 800 |
| Comptes fournisseurs - Fonds Ville-Marie | 28 744 | - |
| | 2 918 278 | 2 422 489 |
| Salaires et vacances à payer | 1 200 398 | 1 120 453 |
| | 4 118 676 | 3 542 942 |

10. Produits reportés

| | 2022 | 2021 |
|---|--------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 5 663 145 | 1 154 417 |
| Apports affectés à l'acquisition d'actifs incorporels encaissés | 189 845 | - |
| Apports affectés aux projets spéciaux encaissés | 9 500 000 | 5 000 000 |
| Apports affectés aux projets spéciaux constatés à titre de produits de l'exercice | (7 482 338) | (179 984) |
| Variation nette des produits reportés autres que des apports | (143 617) | (311 288) |
| Solde à la fin | 7 727 035 | 5 663 145 |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

14

11. Opérations entre apparentés

La société a effectué les opérations suivantes avec des sociétés apparentées. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

| | 2022 | 2021 |
|--|----------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Centre de commerce mondial de Montréal inc. | | |
| (organisme contrôlé) | | |
| Honoraires de gestion (produit) | 250 000 | 250 000 |
| Revenu de location | 150 750 | 150 750 |
| Autres revenus | 53 880 | 53 880 |
| Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) | | |
| (organisme contrôlé) | | |
| Revenu de location | 235 000 | 235 000 |
| Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (fondation contrôlée) | | |
| Apport (produit) | 761 716 | 239 655 |
| Apport spécial (produit) | - | 360 000 |
| Honoraires de gestion (produit) | 8 004 | 8 004 |
| Apport (charge) | - | 335 000 |
| Fonds Ville-Marie (fonds contrôlé) | | |
| Revenu de location | 76 980 | 76 980 |
| Honoraires de soutien administratif (produit) | 30 000 | 15 000 |

12. Apports sous forme de biens et services

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des apports d'une valeur totale de 757 254 \$ (1 019 297 \$ en 2021) sous forme de services de publicité et d'autres services. Ces apports sous forme de biens et services sont comptabilisés dans les produits, et les services reçus sont comptabilisés dans les charges.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

15

13. Organismes contrôlés non consolidés

L'organisme contrôle le Centre de commerce mondial de Montréal inc., le Fonds Ville-Marie, le Centre d'affaires Info entreprises (CAIE) et la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

De plus, l'organisme contrôle Accesum inc. et cette société agit à titre de commandité de la Société en commandite Stationnement de Montréal. L'organisme est aussi l'unique commanditaire de la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Ces deux sociétés sont inopérantes et il est prévu qu'elles seront dissoutes au cours des prochains mois.

Conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 aux états financiers, les sociétés susmentionnées n'ont pas été consolidées dans les états financiers de l'organisme. Les états financiers condensés de ces sociétés se trouvent aux pages suivantes.

Centre de commerce mondial de Montréal inc.

Cet organisme a pour mission principale d'appuyer, de former et de conseiller les entreprises, les associations sectorielles, les institutions et les organismes de développement de marchés extérieurs.

| | 2022 | 2021 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Bilan | | |
| Total de l'actif | 1 100 138 | 998 013 |
| Total du passif | 815 857 | 746 417 |
| Actif net | 284 281 | 251 596 |
| | 1 100 138 | 998 013 |
| Résultats | | |
| Total des produits | 2 809 065 | 2 630 053 |
| Total des charges | 2 776 380 | 2 636 242 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | 32 685 | (6 189) |
| Flux de trésorerie | | |
| Activités de fonctionnement | 130 144 | (93 420) |
| Activités d'investissement | (7 953) | (7 347) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | 122 191 | (100 767) |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

16

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)

Fonds Ville-Marie

Le fonds a pour mission principale de promouvoir le développement socio-économique de la Ville de Montréal.

| | 2022 | 2021 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Bilan | | |
| Total de l'actif | 3 019 862 | 3 660 854 |
| Total du passif | 225 594 | 147 537 |
| Actif net | 2 794 268 | 3 513 317 |
| | 3 019 862 | 3 660 854 |
| Résultats | | |
| Total des produits | 176 877 | 1 272 988 |
| Total des charges | 895 926 | 809 060 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (719 049) | 463 928 |
| Flux de trésorerie | | |
| Activités de fonctionnement | (207 064) | (35 313) |
| Activités d'investissement | 19 217 | 28 202 |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | (187 847) | (7 111) |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

17

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)**Centre d'affaires Info entreprises (CAIE)**

L'organisme a pour mission principale de fournir aux entreprises de plusieurs régions du Québec des renseignements d'ordre commercial sur les programmes, les services et les règlements des gouvernements provincial et fédéral.

Les états financiers de l'organisme sont établis au 31 mars de chaque année.

| | 2022 | 2021 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Bilan | | |
| Total de l'actif | 518 662 | 605 222 |
| Total du passif | 317 699 | 376 711 |
| Actif net | 200 963 | 228 551 |
| | 518 662 | 605 222 |
| Résultats | | |
| Total des produits | 1 672 237 | 1 691 442 |
| Total des charges | 1 699 785 | 1 730 470 |
| Insuffisance des produits sur les charges | (27 548) | (39 028) |
| Flux de trésorerie | | |
| Activités de fonctionnement | (132 794) | (14 958) |
| Activités d'investissement | (12 446) | - |
| Activités de financement | (15 000) | 40 000 |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | (160 240) | 25 042 |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

18

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)**Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal**

Accesum inc. a été constitué principalement pour agir comme commandité de la Société en commandite Stationnement de Montréal. L'organisme est l'unique commanditaire de la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Cette dernière exploitait et gérait les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal. Le 31 décembre 2019, la Ville de Montréal a résilié l'entente et le 1er janvier 2020, la Société en commandite Stationnement de Montréal a conclu un acte de cession avec la Ville de Montréal. Aucune autre activité n'est envisagée dans ces deux sociétés et leur dissolution est prévue au cours de l'exercice 2023.

Les états financiers consolidés d'Accesum inc. sont établis au 31 décembre de chaque année.

| | 2021 | 2020 |
|--|--------------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Bilan | | |
| Total de l'actif | 73 149 | 7 814 692 |
| Total du passif | 62 863 | 7 784 364 |
| Total du capital | 10 286 | 30 328 |
| | 73 149 | 7 814 692 |
| Résultats | | |
| Total des revenus | 9 171 | 257 380 |
| Total des dépenses | 29 213 | 2 828 056 |
| Perte nette | (20 042) | (2 570 676) |
| Flux de trésorerie | | |
| Activités de fonctionnement | (7 739 456) | (25 717 830) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | (7 739 456) | (25 717 830) |

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

19

13. Organismes contrôlés non consolidés (suite)**Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain**

La fondation a pour mission principale d'administrer ses éléments d'actif et d'en affecter les produits afin d'assurer l'avenir financier à long terme de l'organisme.

| | 2022 | 2021 |
|--|--------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Bilan | | |
| Total de l'actif | 5 526 090 | 6 618 432 |
| Total du passif | 839 455 | 372 194 |
| Actif net | 4 686 635 | 6 246 238 |
| | 5 526 090 | 6 618 432 |
| Résultats | | |
| Total des produits (négatifs) | (745 395) | 1 360 880 |
| Total des charges | 814 208 | 648 880 |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges | (1 559 603) | 712 000 |
| Flux de trésorerie | | |
| Activités de fonctionnement | 284 530 | 162 980 |
| Activités d'investissement | (565 651) | (16 560) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | (281 121) | 146 420 |

14. Aide gouvernementale

De l'aide gouvernementale totalisant 991 091 \$ (1 990 853 \$ en 2021) relativement à la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de l'aide gouvernementale totalisant 112 989 \$ (152 400 \$ en 2021) relativement à la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) ont été comptabilisées dans les autres produits.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

20

15. Engagements

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 4 862 307 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

| | \$ |
|------|-----------|
| 2023 | 852 694 |
| 2024 | 936 205 |
| 2025 | 1 007 800 |
| 2026 | 1 014 426 |
| 2027 | 1 051 182 |

L'organisme s'est engagé en vertu d'un autre bail qui s'échelonne jusqu'en février 2025 pour un montant d'environ 150 000 \$ par année. Par ailleurs, l'organisme sous-loue ce bail.

16. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisme à divers risques financiers. Les risques financiers importants découlant d'instruments financiers sont résumés ci-dessous :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé au risque de crédit en raison de ses actifs financiers. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'un tiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé au risque de liquidité en raison de ses passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux fixe exposent l'organisme à un risque de juste valeur, alors que ceux à taux variable exposent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Notes complémentaires

30 juin 2022

21

17. Dépendance économique

Au cours de l'exercice, l'organisme a tiré des produits d'un partenaire représentant 41 % (aucun en 2021) des produits.

18. Chiffres comparatifs

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



la Chambre de commerce du Montréal métropolitain



Chambre de commerce du Montréal métropolitain
393, rue Saint-Jacques, bureau 200, Montréal (Québec) H2Y 1N9
T 514 871-4000 F 514 871-1255
ccmm.ca